

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 21 octobre 2024

Faits saillants

- La Confédération revoit nettement à la baisse sa prévision de déficit de financement pour 2024 à 900 M CHF contre 2,6 Mds CHF initialement prévus
- L'Association suisse des banquiers (ASB) critique plusieurs des mesures proposées par le Conseil fédéral pour renforcer la réglementation TBTF
- L'agence de notation Fitch confirme la note la plus élevée de AAA pour la Suisse

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 24/10	Var. vs 17/10
EUR/CHF	0,9351	- 0,4 %
USD/CHF	0,8656	+ 0,0 %
SMI	12 173	- 1,1 %
Taux 10a	0,481 %	+ 5 pb

Macroéconomie

Finances publiques : Le déficit budgétaire de la Confédération en 2024 sera finalement nettement plus faible que prévu, le Conseil fédéral tablant désormais sur un déficit de financement de -900 M CHF, au lieu d'un solde de -2,6 Mds CHF initialement prévu dans le budget, avant d'être déjà révisé à -1,6 Md CHF en juin. Cette amélioration s'explique par des dépenses moins élevées qu'attendu, grâce, d'une part, aux crédits budgétaires ordinaires non utilisés dans leur intégralité, et d'autre part, au report à 2025 du versement de l'apport extraordinaire en capital destiné aux Chemins de fer fédéraux. Pour rappel, le Conseil fédéral souhaite économiser 3,6 Mds CHF dès 2027 et 4,6 Mds d'ici 2030, via un large plan d'économies, fondé sur le rapport d'experts présenté début septembre.

Notation financière : L'agence Fitch a maintenu la note de défaut émetteur de la Suisse à AAA assorti d'une perspective stable, soit la meilleure note possible, reflétant la solidité de son économie, sa forte position de créancier externe, et le statut de réserve du franc suisse. La Suisse bénéficie aussi d'une politique économique prudente et d'un faible niveau d'endettement par rapport aux autres pays de même notation. Fitch a également noté que l'intégration de Credit Suisse par UBS se déroulait comme prévu, sans impact sur la stabilité du secteur bancaire.

Marché du travail : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 14,7 % des actifs occupés ont changé d'emploi entre 2022 et 2023, plus spécifiquement les jeunes et les 25-39 ans sans enfant. Ce changement de poste s'est traduit par une hausse salariale (supérieur à 10 %) dans 38,1 % des cas. Un tiers des actifs ayant changé de poste ont aussi fait le choix d'un domaine différent, tandis que la pratique du télétravail est restée stable. La durée moyenne d'emploi avant un changement est de 5,6 ans, avec une mobilité légèrement plus élevée chez les femmes.

Secteur financier

Réglementation TBTF : L'Association suisse des banquiers (ASB) a précisé le 24 octobre sa position vis-à-vis de plusieurs dispositions envisagées dans la future réglementation bancaire « Too big to fail » (TBTF), dont plusieurs mesures de renforcement ont été proposées par le Conseil fédéral dans un rapport provisoire publié le 10 avril dernier, qui doit être finalisé d'ici la fin de l'année après prise en

compte des conclusions de la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP) sur la chute de Crédit Suisse. Ainsi, l'ASB a exprimé son soutien pour les mesures suivantes : l'introduction d'un large dispositif d'approvisionnement en liquidités, l'inscription dans le droit ordinaire d'un mécanisme public de garantie des liquidités (*public liquidity backstop*) destiné aux banques d'importance systémique ou encore l'introduction d'un cadre délimitant les responsabilités individuelles et les rétributions des dirigeants (*senior managers regime*). En revanche, l'organisation professionnelle a fait part de son opposition aux mesures d'augmentation des fonds propres, susceptibles de « limiter gravement la compétitivité des établissements suisses », selon le directeur général Roman Studer. En outre, l'ASB juge inutile d'étendre les prérogatives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), en particulier la possibilité d'infliger des sanctions financières.

Secteurs non financiers

Enseignement : Selon l'étude « [Baromètre des transitions](#) » mandatée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la voie la plus suivie après la scolarité obligatoire demeure la formation professionnelle (45 % des 89 000 jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire à l'été 2024), devant la formation générale (32 %). Un écart important apparaît entre les régions : les Alémaniques sont 21 % à suivre une formation générale, contre 51 % des jeunes Romands et 58 % au Tessin. La proportion de formation générale est tendanciellement en repli puisqu'en 2020, elle s'élevait à 41 %. Globalement, 78 % des jeunes entament la formation de leur premier choix. L'offre de places d'apprentissage reste stable, mais certains secteurs, comme la construction, peinent à pourvoir leurs places, faute de candidatures adéquates.

Innovation : Selon un rapport de l'Office européen des brevets (OEB), la Suisse se classe au deuxième rang en Europe en termes de brevets académiques par habitant (772 brevets par million d'habitants), juste après le Danemark. Au cours des vingt dernières années, l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) est la meilleure université européenne par le nombre de start-up déposant des brevets issus de la recherche universitaire. Entre 2015 et 2019, 160 start-ups suisses ont déposé des brevets académiques, l'EPFZ se classant en tête avec 101.

Approvisionnement économique : Le Conseil fédéral a examiné le premier rapport annuel de l'Approvisionnement économique du pays (AEP), qui vise à protéger la Suisse contre les pénuries de biens et services considérés comme essentiels. Sur les 62 mesures de l'AEP, 75 % sont opérationnelles ou activables rapidement, incluant la gestion de l'énergie, de l'alimentation, et des soins essentiels. L'AEP a également lancé une campagne de sensibilisation sur l'importance de disposer et de bien gérer les réserves domestiques. Lancée dans une phase dynamique de modernisation, l'AEP renforce sa coordination et numérise ses processus pour accroître la résilience du pays face aux crises.

Industrie MEM : La situation conjoncturelle de l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métaux) ne paraît pas s'améliorer, plusieurs entreprises étant touchées par le ralentissement économique. Ainsi, Rieter, fabricant de machines pour le textile, a annoncé des suppressions d'emplois affectant plus de 10 % de ses effectifs en Suisse et l'introduction du chômage partiel en réaction à une baisse des commandes et une chute de 47 % de son chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois de 2024. En parallèle, l'aciériste Stahl Gerlafingen, en difficulté financière, prévoit 120 licenciements supplémentaires. Une manifestation s'est tenue devant le Palais fédéral pour demander des mesures politiques afin de préserver les emplois et garantir l'avenir de l'usine, qui produit de l'acier recyclé à faible émission de CO₂. Le débat s'intensifie sur la nécessité d'une politique industrielle en Suisse, certains plaidant pour des actions ciblées face à la concurrence et aux coûts élevés de l'énergie, tandis que d'autres mettent en avant le besoin de préserver la compétitivité et de rationaliser les interventions étatiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay